



## PROJET GRANDES SURFACES

*« Renforcer et Permettre la qualité d'usage pour Tous »*



1 ER DOCUMENT DE TRAVAIL

EN COLLABORATION AVEC M. LUC SYLVESTRE  
Gérant de SUPER U Bourg Saint Maurice  
Magasin pilote



BP 46 – 73701 Bourg Saint Maurice Cedex / tél. 06 23 88 94 11  
contact@cyclocoeur.com / www.cyclocoeur.com

# **SOMMAIRE**

## **A – PRESENTATION DE L’ASSOCIATION « LA CYCLOCOEUR »**

## **B – MISE EN PLACE DU PROJET**

### **1 – EXPOSE DU PROJET**

### **2 – LA REGLEMENTATION EN FRANCE**

### **3 – A L’ETRANGER**

### **4 – LES PERSONNES CONCERNEES**

### **5 – LES DIFFICULTEES RENCONTREES DANS LES GRANDES SURFACES**

### **6 – LES AIDES**

### **7 – LA PUBLICITE SUR L’ACTION**

### **8 – LA SENSIBILISATION DES PERSONNES VALIDES**

### **9 – LE COUT**

## **C – CONCLUSION**

## **A – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION « LA CYCLOCOEUR »**

### Naissance de la « CycloCoeur »

La CycloCoeur est une association venant en aide aux personnes handicapées et défavorisées de la Tarentaise.

Elle est née au printemps 2003 grâce à l'initiative de quatre amis, engagés pour certains dans l'associatif caritatif avec un point commun le vélo.

L'idée d'associer le vélo et l'entraide était lancée. La CycloCoeur était née.

### Raison sociale de l'association

Cette association a pour objet, en France ou à l'étranger, par la pratique sportive et notamment au travers du cyclotourisme et ou du VTT, toutes activités et ou prestations :

- de sensibilisation, de prévention dans le domaine du handicap
- principalement, d'aide aux personnes handicapées de la Tarentaise
- d'aide aux personnes défavorisées de quelque façon que ce soit.

### Actions de l'association

Depuis la création, la CycloCoeur a pu réaliser de nombreux dons assez conséquents. Suivant un principe mis en place dès le début du concept, la CycloCoeur gère directement chaque don.

Tous les dossiers sont traités par nos soins, les règlements ne sont jamais donnés directement aux personnes handicapées et associations soutenues.

Le soutien de nos partenaires est évidemment capital.

Actuellement, l'association mène trois actions :

- l'action handbike (vélo couché) : Cette action se propose de travailler sur des vélos couchés adaptés à différentes pratiques et non uniquement à « la sportive ».
- l'hébergement : recenser des logements adaptés aux personnes handicapées pour des événements ponctuels de courte durée.
- le projet « super U » avec Luc Sylvestre.

## **B – MISE EN PLACE DU PROJET**

### **1 – EXPOSE DU PROJET**

Au travers de nombreux témoignages, nous nous sommes aperçus qu'il était très difficile d'effectuer des achats de la vie courante dans les surfaces commerciales pour des personnes handicapées.

Il était important pour nous, membres associatifs, de mener une action dans ce sens, avec l'aide des personnes handicapées et le soutien de Luc Sylvestre gérant du magasin super U de Bourg Saint Maurice.

### **2 – LA REGLEMENTATION EN FRANCE**

La loi, « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées.

En 2005, on recensait plus de 5 millions de personnes handicapées en France, soit près de 10 % de la population.

Parce que l'accessibilité est une condition primordiale pour permettre d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer pleinement à la vie sociale, la loi affirme le principe d'accessibilité généralisé, quelque soit le handicap.

La loi handicap rend obligatoire l'accessibilité des locaux d'habitation neufs, privés ou publics. La loi insiste également sur la notion de chaîne du déplacement : les personnes handicapées doivent pouvoir accéder à tous les bâtiments recevant du public et évoluer de manière continue, sans rupture dans la chaîne de déplacement.

Malgré un arrêté du 21 mars 2007 concernant le stationnement, escaliers, ascenseurs, tapis roulants et sanitaires, cette loi ne prévoit rien en termes d'aménagement intérieur des lieux publics.

### **3 – A L'ETRANGER**

Certains pays étrangers sont bien plus en avance que nous. Dans beaucoup de pays, comme l'Australie, la Hollande, les Etats-Unis et le Canada, ils adoptent une politique liée à l'handicap fondé sur l'égalité des droits et la non discrimination.

#### 4 – LES PERSONNES CONCERNEES :

- les personnes en fauteuil
- les personnes non voyantes
- les personnes âgées
- les personnes de petites tailles
- les personnes handicapées moteur-cérébral

Notre association a recensé sur la Haute Tarentaise un nombre conséquent de personnes handicapées susceptibles d'effectuer des achats en grandes surfaces.

#### 5 – LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LES GRANDES SURFACES

Suite à un sondage en SAVOIE et les départements voisins, aucune des grandes surfaces commerciales n'a mis en place une meilleure accessibilité hormis les caisses prioritaires, sanitaires, places de parking et caddies adaptables aux fauteuils.

Les problèmes sont nombreux pour une personne handicapée voulant faire ses courses, voici quelques exemples :

- les places de parking, suivant les périodes de fréquentation sont souvent occupées par les véhicules des personnes valides.
- les caddies adaptables aux fauteuils ne sont pas forcément pratiques à l'utilisation.
- Les tourniquets dans certains magasins sont impraticables
- Les produits en hauteur dans les rayons
- Le rayon surgelé (bac trop profond)
- Le rayon des fruits et légumes est inaccessible (trop haut)
- Les cabines d'essayage ne sont pas adaptées (trop petites, pas de siège de transfert)
- Le rayon librairie et culture (les casques pour écouter les musiques sont trop hauts)
- Les caisses prioritaires ne sont pas assez larges (surtout pour un fauteuil électrique), et trop souvent fermées.
- Les tapis roulants aux caisses ne sont pas adaptés
- Les cafétérias ne sont pas adaptées (accès, file d'attente trop étroite pour un fauteuil)
- Les postes à essence.
- Les stations de lavage automatique des véhicules

## 6 – LES AIDES

- Une meilleure adaptation des infrastructures
- Une aide par une tierce personne : un accompagnement domicile/magasin/domicile par une personne dans le cadre d'un bénévolat ou une aide partielle par un employé du magasin (accueil, portage, accompagnement jusqu'au véhicule)
- Une mise en place dans le magasin d'un système électronique permettant de sélectionner les articles par le biais des codes barres. Un employé du magasin pourrait alors lister la commande et récupérer dans les rayons les produits sélectionnés.
- Internet : les achats en ligne. Avec la croissance du commerce électronique qui facilite la tâche des entreprises pour atteindre le consommateur, qui peut se permettre de négliger cette opportunité ?
- Autres dispositions que les échanges à venir permettront de définir.

## 7 – LA PUBLICITE SUR L'ACTION

A l'issue de ce projet, il serait nécessaire de mettre en place une campagne publicitaire afin d'informer les usagers. Cette campagne peut concerner des articles dans la presse, des affiches, voir une journée porte ouverte afin de faire découvrir les nouveaux services mais aussi une page handicap sur le site internet du magasin, etc....

## 8 – SENSIBILISATION DES PERSONNES VALIDES

Ce projet traduit la volonté de sensibiliser la société civile. Toute personne handicapée a le droit « à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale ». Le regard face au monde du handicap doit changer.

## 9 – LE COUT

Il est évident et nous sommes conscients que ce projet représente un coût. Si nous optimisons nos démarches, des améliorations conséquentes peuvent être apportées.

Il nous faut explorer la possibilité d'obtenir des aides financières par l'état, la région, des associations ainsi que les entreprises par des dons avec la possibilité de défiscalisation.



## C – CONCLUSION

A travers notre association « la CycloCoeur », nous voyons vivre les personnes handicapées au quotidien. Ce dernier est loin d'être facile pour eux. Ils doivent mener deux combats en même temps, un premier qui est leur propre handicap et le second celui de l'intégration dans la société.

Une personne handicapée rencontre beaucoup de difficultés à faire ses courses dans les grandes surfaces commerciales mais aussi dans les commerces traditionnels, les administrations, etc....

En France nous sommes à la traîne. Nous devons tous prendre conscience du monde du handicap,, avoir un regard chaleureux et non plus « de pitié », il faut aménager les lieux privés et publics afin de les rendre accessibles.

Les personnes handicapées pourront alors avoir une meilleure vie sociale.

Ce projet, mettons le en place pour que chacun trouve sa place.

Un lieu accessible à tous est la solution pour réduire les différences.